

2. Organisation du Carnaval

Projet carnaval commun aux classes avec déguisements à disposition en salle carrée. On s'invite entre classes pour apprendre des danses, et le vendredi 31 mars, nous ferons un défilé, les danses, un goûter et lancer de confettis dans l'école.

Quelques parents se demandaient pourquoi ce n'était pas ouvert à tous les parents. Cela fait partie d'un projet pédagogique qui implique les enfants mais pas l'ensemble des parents. Le bilan a été fait après les années où il y avait un carnaval avec tout le monde et cela n'était pas satisfaisant et très insécurisant. Dans l'enceinte de l'école, le public est limité selon la classification de l'établissement.

Un Carnaval existe à Montlouis organisé par la Ville pour permettre à tous de participer.

Un mot sera distribué dans les classes pour s'inscrire à aider les enseignantes et Atsem, faire un goûter...

3. Point sur la Coopérative scolaire

Nouvelle coopérative scolaire : l'OCCE. Il a fallu réexpliquer le nouveau nom et le remplacement de l'ancienne coopérative « les Enfants du verger »

167 adhésions sur les 198 enfants de l'école. Peu de parents refusent de participer, certains ont des difficultés financières d'où l'intérêt de tout mettre en commun et non un budget par classe.

Les entrées-recettes de la coopérative : Cotisations : 2888 €, Bénéfice photos 1330 €, Subvention municipale : 850 € environ, Bénéfice vente Bijou : 312 €. Soit 5380 €

Les sorties-dépenses : affiliation à l'OCCE : 423 €, achats goûters Noël et Portes Ouvertes : 60 €
Spectacle Buveur de livres : 1056 € (5,50 par enfant), Grand Théâtre : 284 € (5 € par enfant),
Fournitures bureau : environ 90 €, Dépenses de classes : environ 560 €, Sortie à la ferme : 504 € (9 € par enfant), Parc de la Haute Touche : 320 € (5,50 par enfant), Château de Gizeux : 224 € (4€ par enfant),
Musikenfête : 180 € (5 par enfant et 6 par adulte), Pique-nique : environ 100 euros + don association de musique 300 €, soit 4101 euros de dépenses ; resterait 1279 euros.

Peut être envisager un autre spectacle d'ici la fin de l'année pour environ 1000 € (5€ par enfant). A noter, qu'heureusement le coût des transports en bus est pris en charge par la mairie.

4. Présentation du cahier de réussite et de la synthèse des acquis scolaires

Carnet de réussites : Suite aux nouveaux programmes, nous avons élaboré un nouveau document qui reprend les 5 domaines d'apprentissage de l'école maternelle. Il suivra l'enfant pendant sa scolarité en maternelle. Les compétences sont validées avec la date et illustrées par une image. Chaque enfant avance à son rythme. Il n'y a pas d'avancement type. Nous avons ajouté un parcours culturel qui synthétise ce que chaque enfant a fait chaque année. Ce livret est rendu individuellement à chaque famille.

Les GS doivent avoir également un **document de synthèse des acquis scolaires à la fin de l'école maternelle**. Ce document national s'est ajouté et sera à donner au CP après visa des parents.

Il y a une liaison GS-CP, avec des rencontres entre les classes. Nous rencontrons ensuite les enseignants pour préparer les classes en CP et parler de chaque élève.

5. Point sur la future rentrée

La rentrée 2017-2018 :

Sur les 198 élèves, 51 PS iront en MS, 54 MS iront en GS, 83 GS partent au CP. 10 élèves de PS et MS déménagent.

Accueil pour les futurs PS, en 2 temps, en juin : 22 juin uniquement à l'attention des parents. Puis avec leur enfant, soit le 26 juin ou le 4 juillet.